



## BESANÇON DOUBS 2 OCTOBRE 2021

**SENIOR  
LUTTE FÉMININE  
LUTTE LIBRE  
LUTTE GRÉCO-ROMAINE**

Pôle sportif des Montboucons  
3, avenue des Montboucons  
25000 Besançon

**Organisateur**  
Club Pugilistique  
Bisontin  
50 rue Bersot  
25000 Besançon



Tél : 03 81 81 36 23  
[cpbesanconlutte@bbox.fr](mailto:cpbesanconlutte@bbox.fr)

### PARTICIPANTS

Licenciés (français ou étrangers) de clubs FFLDA et licenciés de clubs étrangers.  
Présentation de la licence à la pesée.

### CATÉGORIES D'AGE - POIDS - STYLE

SENIOR FÉMININE (&U20)	<i>Années de naissance</i> 1985 à 2003	50 kg, 53 kg, 57 kg, 62 kg, 68 kg, +68 kg
SENIOR LIBRE (&U20)		57 kg, 65 kg, 74 kg, 86 kg, 97 kg, +97 kg
SENIOR GRÉCO (&U20)		60 kg, 67 kg, 77 kg, 87 kg, 97 kg, +97 kg

- U20 peut participer sans condition de surclassement.
- Vétéran A (1980-1984) ou B (1975-1979) peut participer sous conditions médicales FFLDA.

Aucune tolérance de poids

## TEMPS DE COMBATS

2 x 3 minutes (30 secondes de pause)

## SYSTÈME DE COMPÉTITION FFLDA

A partir de 5 lutteurs : tableau à double élimination (2 places de 3<sup>e</sup>).  
Tournoi nordique si moins de 5 lutteurs.

## INSCRIPTION

- Inscription par les clubs sur l'extranet fédéral jusqu'au jeudi **30 septembre 2021**.
- Frais d'inscription : **20 euros** par lutteur et par style (paiement via intranet).
- Inscription des clubs étrangers auprès de [cpbesanconlutte@bbox.fr](mailto:cpbesanconlutte@bbox.fr)

Le club organisateur se réserve le droit d'annuler la manifestation si l'effectif au 28 septembre était inférieur à 50. Les frais d'inscription seraient alors restitués aux clubs.

## RÉCOMPENSES – CLASSEMENT

Les 3 premiers par catégorie de poids recevront une récompense.

## PROGRAMME HORAIRE PRÉVISIONNEL

Samedi 02 octobre 2021

- 10h00 - 10h30 : pesée
- 12h00 - 18h00 : compétition

Tirage au sort réalisé automatiquement après la pesée par le logiciel de compétition.

## MESURES SANITAIRES

Respect des règles sanitaires en vigueur à savoir :

- Pass sanitaire (vaccination complète ou test de moins de 72 h) obligatoire pour accéder aux installations sportives.
- Masques obligatoires pour tous dans les installations sportives.

Le club organisateur décline toute responsabilité pour le non-respect de ces conditions qui annuleront l'inscription du lutteur, sa participation et son classement.  
Les dirigeants des clubs sont les seuls responsables des lutteurs qu'ils présentent.

## DIVERS

Buvette et restauration sur place.